



Michèle Vasarely, belle-fille de l'artiste (à ses côtés en 1994). Son rôle dans l'arbitrage qui a miné la fondation attise les soupçons. « Je n'ai rien volé », proteste-t-elle

tièrement pilotée par Michèle Vasarely, épouse d'Yvaral et alors présidente de la fondation.

Auréolée de sa guerre victorieuse contre Charles Debbasch, qu'elle avait réussi à bouter hors de la fondation et à faire poursuivre par les juges, cette femme fluette mais déterminée avait pris les commandes de la famille, s'insinuant jusque dans l'intimité de Victor Vasarely. Ebranlé par l'âge et la solitude, le peintre avait été placé sous tutelle d'Etat. Elle engagea une procédure pour que la tutelle soit transférée à Yvaral, son mari. Elle obtint gain de cause en janvier 1995.

« LA FONDATION A ÉTÉ DÉPOUILLÉE DE SES BIENS DANS DES CONDITIONS HAUTEMENT CONTESTABLES. »

MF XAVIER HUERTAS

Quelques semaines plus tard – protagonistes et procès-verbaux du conseil d'administration en témoignent –, elle se hissa à la tête de la fondation et imposait l'arbitrage, soutenant au passage que « bien que mariée à l'un des ayants

droit elle défendrait les intérêts de la fondation ». Cependant, la sentence finale ne mentionnera pas son nom, de sorte que nul autre que les intéressés ne pouvait deviner qu'elle était en même temps demanderesse (au côté de son mari) et défenderesse (comme représentante légale de la fondation) dans ce litige. Sans cette omission opportune, on peut supposer que le tribunal de Paris, qui entérina la sentence pour la rendre exécutoire, aurait tiqué...

Le rôle de l'intrigante belle-fille va encore au-delà. C'est elle aussi qui organisa, dans l'ombre et par avance, le partage